

Décision

Générale

colonial

Décision n° 930 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES.

n° 930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 juillet 1962

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro

31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés comme membres de la Commission spéciale de retrait des permis de conduire, en application de l'article 129 de l'arrêté n° 479 du 14 avril 1962 : a) en qualité de représentant du Syndicat des Taxis : — M. Abdillahi Dirieh Didde, entfepreneur de transports ; b) en qualité de représentant des Clubs automobile : — M. Lebaillif Maurice, Président de l'Automobile Club de la C.F.S